Communiqué de presse

Paris, le 2 mars 2009

Ouverture du marché de l'électricité et du gaz
Données au 31 décembre 2008

Sur le marché de détail résidentiel, l'ouverture à la concurrence s'est poursuivie à un rythme soutenu : +34% de clients résidentiels chez les fournisseurs alternatifs par rapport au trimestre précédent en électricité et +34% en gaz. Au 31 décembre 2008, 692 000 sites, sur un total de 29,7 millions, sont clients d'un fournisseur alternatif en électricité contre 515 000 au 30 septembre 2008. Sur le marché du gaz, 416 000 sites, sur un total de 11 millions, sont clients d'un fournisseur alternatif contre 310 000 au 30 septembre 2008.

Nombre de clients résidentiels d'un fournisseur alternatif

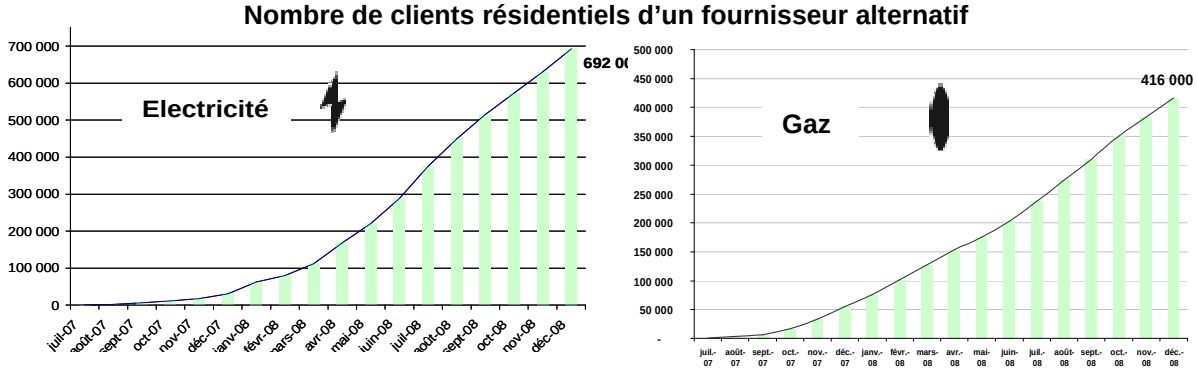

Source : gestionnaires de réseaux, Analyse : CRE. Données fin de mois

Sur le marché de détail non résidentiel, l'ouverture à la concurrence s'est stabilisée en électricité et s'est poursuivie en gaz : +1% de clients non résidentiels chez les fournisseurs alternatifs par rapport au trimestre précédent en électricité et +7% en gaz. Au 31 décembre 2008, plus de quatre ans après l'ouverture totale du marché non résidentiel, 354 000 sites sont clients d'un fournisseur alternatif en électricité contre 348 000 au 30 septembre 2008. Sur le marché du gaz, 96 000 sites sont clients d'un fournisseur alternatif contre 90 000 au 30 septembre 2008.

Nombre de clients non résidentiels d'un fournisseur alternatif

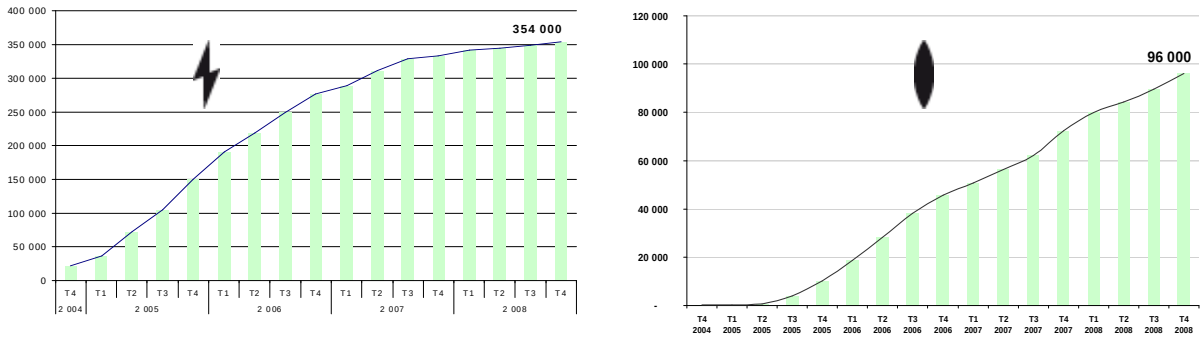

Source : gestionnaires de réseaux, Analyse : CRE. Données fin de mois

COMMISSION DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE

Au 31 décembre 2008, 7% des consommateurs non résidentiels d'électricité (représentant 12% de la consommation) et 14% des consommateurs non résidentiels de gaz (représentant 18% de la consommation) sont clients d'un fournisseur alternatif, les fournisseurs historiques se partageant le reste du marché.

Les marchés de l'électricité et du gaz restent dominés par les tarifs réglementés : au 31 décembre 2008, 96% des sites toutes catégories confondues (représentant 87% de la consommation) sont aux tarifs réglementés en électricité (y compris TaRTAM) et 91% en gaz (représentant 54% de la consommation).

Répartition des sites par type d'offre au 31 décembre 2008

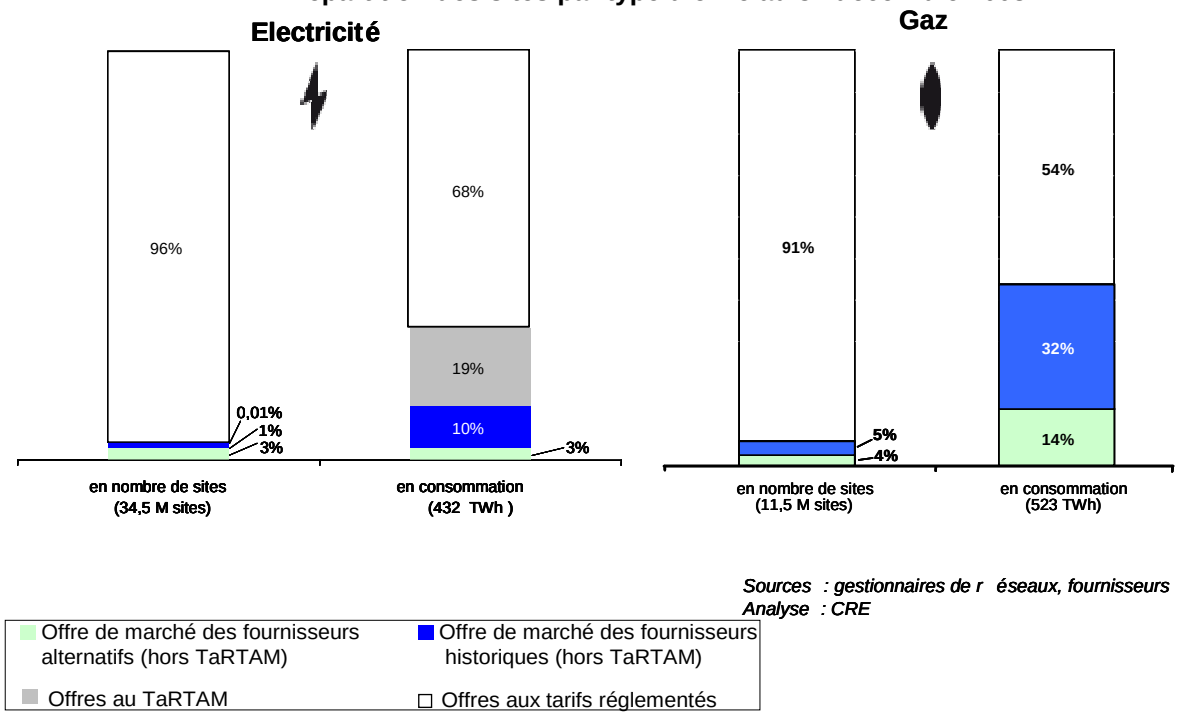

Sources : gestionnaires de r éseaux, fournisseurs
Analyse : CRE

Au cours du quatrième trimestre 2008, 28% des consommateurs résidentiels et non résidentiels qui emménagent ont fait le choix d'un fournisseur alternatif de gaz et 6% ont fait celui d'un fournisseur alternatif d'électricité.

Contact presse : **Anne MONTEIL**
Tel : 01.44.50.41.77

COMMISSION DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE